

Décision DG 2025/019

**DECISION PORTANT ORGANISATION POLAIRE DE
L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE DE SAONE-ET-LOIRE (EPSM 71)**

Le Directeur de l'Établissement Public de Santé Mentale de Saône-et-Loire,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L. 6143-7 et R6144-1,

Vu la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date 16 août 2022, prononçant la nomination de Monsieur Philippe LEQUIEN en qualité de Directeur d'hôpital de l'Établissement Public de Santé Mentale de Saône-et-Loire, de l'EHPAD Départemental du Creusot et de l'EHPAD de Montcenis (Saône et Loire) à compter du 17 octobre 2022,

Vu le Projet d'Établissement 2024-2028 de l'EPSM 71 adopté par le Conseil de Surveillance le 04 avril 2024,

Vu la concertation du Directoire sur l'organisation polaire de l'établissement en sa réunion du 08 avril 2024,

Vu l'avis de la Commission Médicale d'Établissement sur l'organisation polaire de l'établissement en sa réunion du 10 juin 2024,

Vu la décision 2019/042 portant organisation interne du Centre Hospitalier Spécialisé de Sevrey,

Vu la décision 2024/028 portant organisation polaire de l'Établissement Public de Santé Mentale de Saône-et-Loire ;

DECIDE

ARTICLE 1

A compter du 1^{er} mai 2025, une nouvelle organisation polaire sera mise en place, structurée autour de huit pôles :

5 pôles d'activité clinique ou clinique médico-technique :

- Pôle Réhabilitation Insertion Soins à Médiation - PRISMe
- Pôle Psychiatrie Infanto-Juvenile Départementale - PPIJD
- Pôle Prévention et Soins Ambulatoires en psychiatrie générale – PPSA
- Pôle de Géronto-Psychiatrie – PGP
- Pôle Admissions Courts Séjours – PACS

3 pôles ressources :

- Pôle Coordination de la Politique des Soins, de la Qualité et des Relations avec les usagers - PCPSQ
- Pôle Ressources Humaines et Affaires Financières - PRHAF
- Pôle Patrimoine, Ressources Matérielles et Développement Durable - PPRM

ARTICLE 2 :

L'organisation détaillée des pôles, incluant leurs périmètres respectifs, est définie comme suit :

5 pôles d'activité clinique ou clinique médico-technique :

▪ **Pôle Réhabilitation Insertion Soins à Médiation – PRISMe**

- Aigue-Marine - *Lilas*
- Opale - *Capucine*
- Rétis
- Lavande 2024 - *Magnolia*
- Unité Intersectorielle de Soins et Activités à Médiation (UISAM)
 - Ergo Bois
 - Activités sportives
 - « Boules de Poils »
 - Ergo Créa soins
 - Atelier Multimédia
 - Soins psychocorporels
 - Equithérapie Adultes
 - Musicothérapie
 - Bibliothèque des patients
 - Cafétéria
 - Arthérapie
- Maison Hospitalière Psychiatrique Polyvalente (MHPP) "Georges BIJEON"
 - Bécarre - *Camélia*
 - Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Cassiopée
- Samenta : Appartements de suite
- Relais RETIS
- Hôpital de Jour Jeunes Adultes

▪ **Pôle Psychiatrie Infanto-Juvenile Départementale - PIJD**

- La Source - *Nymphéa*
- Cascade - *Naiade*
- Eau Vive - *Ondine*
- Equipe Mobile de Psychiatrie Infanto Juvenile
- Equipe mobile de psy-périnatalité
- Hôpitaux de jour
 - Hôpital de jour Cascade
 - Hôpital de jour La Source
 - Hôpital de jour Eau Vive
 - Hôpital de jour « Myosotis » - Centre Winnicott
 - Hôpital de jour « Les Cèdres Bleus » - Centre Winnicott
 - Hôpital de jour « Etançons »
 - Hôpital de jour Mère-Enfant « Tintinnabule »
 - Hôpital de jour « Trottibulle »
 - Hôpital de jour Mâcon

- Centres Médico-Psychologiques
 - CMP Sevrey Enfants
 - CMP Autun
 - CMP Grand Chalon – Centre Winnicott
 - CMP Petite Enfance
 - CMP Le Creusot – Thérapie Familiale
 - CMP Louhans « L’Aquarelle – La Seille »
 - CMP Montceau Les Mines
 - CMP Tournus « La Romane »
 - CMP Paray Le Monial
 - CMP Mâcon
 - Filière diagnostic
 - Filière TCA
 - Pédopsychiatrie de liaison
 - Centre Hospitalier William Morey
 - Centre Hospitalier de Mâcon
 - Equithérapie
 - Psychothérapie à médiation spécifique
 - Atelier thérapeutique « Club Ado »
- **Pôle Prévention et Soins Ambulatoires en psychiatrie générale – PPSA**
- Centre Médico Psychologique (CMP) de Sevrey
 - Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)
 - Psychiatrie d’Urgence et de Liaison
 - Centre Hospitalier William Morey - Chalon S/S (Service d’Accueil des Urgences)
 - Hôtel Dieu - Le Creusot
 - Centre Hospitalier Jean Bouveri - Montceau-les-Mines
 - Hôpital Autun
 - Unité Psychiatrique de Soins Intensifs à Domicile (UPSIDom)
 - Dispositif Soins Psychiatriques - Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (Centre Pénitentiaire Varennes le Grand)
 - Structures Extra Hospitalières - Bassin de Santé Bresse Val de Saône
 - CATTP « Le Temps Retrouvé »
 - Hôpital de jour Adultes Louhans
 - CMP Adultes Louhans
 - Maison de santé Tournus
 - Structures Extra Hospitalières - Bassin de Santé de l’Autunois
 - CMP Adultes Autun
 - CATTP « La Nacelle »
 - Structures Extra Hospitalières – Bassin de Santé de la Communauté Urbaine Creusot Montceau
 - CMP Adultes Le Creusot
 - CATTP « Les Voisottes » - Montchanin
 - CMP Adultes Montceau Les Mines
 - CATTP « L’Etoile »
 - Hôpital de jour « Horizon »

- Structures Extra Hospitalières – Bassin de Santé du Chalonnais
 - CMP Rempart Saint Vincent – Chalon sur Saône
 - CATTTP « Le CAP »
 - Hôpital de jour « Gloriette »
 - Maison de santé Saint Gengoux Le National
 - Atelier thérapeutique « L'Oasis »

- **Pôle de Géronto-Psychiatrie – PGP**
 - Edelweiss - *Badiane*
 - Equipe Mobile de Géronto-Psychiatrie (EMGP)
 - Géronto-psychiatrie ambulatoire du chalonnais
 - EHPAD Les Blés d'Or
 - Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)

- **Pôle Admissions Courts Séjours – PACS**
 - Réseau Psy - Unité d'Accueil et de Coordination des Hospitalisations (UACH)
 - Vigilant's
 - Bengali - *Séquoïa*
 - EDAD
 - Colchique - *Epicéa*
 - Gentiane 2024 - *Acacia*
 - Emeraude – *Tonka*
 - Topaze - *Carvi*
 - Relais
 - Unité Médicale d'Hospitalisation en Addictologie
 - Unité de consultation en addictologie
 - Pharmacie à Usage Intérieur
 - CREPP
 - Unité Intersectorielle de Médecine Somatique (UIMS)
 - Kinésithérapie
 - Dentisterie

3 pôles ressources :

- **Pôle Coordination de la Politique des Soins et de la Qualité - Relations des usagers – PCPSQ**
 - Direction des soins
 - Qualité et Gestion des Risques
 - Unité d'hygiène hospitalière
 - Prise en charge de la douleur
 - Centre de documentation
 - Equipe de nuit
 - Pool de remplacement jour
 - Pool de remplacement nuit

▪ **Pôle Ressources Humaines et Affaires Financières – PRHAF**

- Direction Générale
- Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales
- Unité Psychologique pour les Professionnels (UPP) - Assistante sociale du personnel
- Médecine du Travail
- Personnel en décharge d'activité
- Aumônerie
- Activité conventionnée
- Maison des adolescents
- Décharge pour temps ordinal
- Formation professionnelle
- Direction des Affaires Financières
- Cellule Analyse de Gestion
- Gestion administrative des patients
- Standard et accueil
- Service des majeurs protégés
- Département de l'Information Médicale (DIM)

▪ **Pôle Patrimoine, Ressources Matérielles et Développement Durable - PPRM**

- Direction des Affaires Economiques et Logistiques (DAEL)
 - Services économiques
 - Magasins généraux
 - Service Restauration
 - Cuisine
 - Diététicien(ne)
 - Restaurant du personnel
 - Service Lingerie
- Services Techniques et travaux
 - Services techniques
 - Equipe Prévention – Médiation – Sécurité (PMS)
 - Ateliers :
 - Atelier Electricité
 - Atelier Peinture
 - Atelier Menuiserie
 - Atelier Garage
 - Atelier Plomberie
 - Atelier Chaufferie
 - Atelier Parcs et Jardins
 - Atelier serrurerie
- Comité des loisirs
- G.C.S du Chalonnais
 - Système d'information
 - Blanchisserie

ARTICLE 3 :

La présente décision prend effet le 1^{er} mai 2025 et annule toute décision prise préalablement sur le sujet.

ARTICLE 4 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut être déposé dans le même délai auprès Tribunal Administratif de Dijon ou dans les 2 mois suivants la réponse implicite ou explicite apportée au recours gracieux régulier. Ladite juridiction peut être saisie d'un recours déposé via l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Sevrey, le 29 avril 2025

Le Directeur,
Philippe LEQUIEN



Diffusion :

- 1 original (classeur des décisions)